

RAPPORT FINANCIER**EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2016**

Mesdames, Messieurs, chers adhérents

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts en vigueur , nous vous présentons les comptes de l'exercice 2016.

L'Union des forestiers Privés 74 a clôturé le 31 décembre les comptes de son exercice comptable. La durée de cet exercice a été de 12 mois.

Les opérations comptables ont été saisies par Marie-Grâce Tenand, sous logiciel Sage et les dirigeants de l'association et tout particulièrement Mme Jenny Schaller , en sa qualité de trésorière, ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Nos comptes sont établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général .

Pour une présentation sous power point, nous avons adopté un système abrégé pour :

- Le compte de résultat qui est la traduction financière de notre activité
- Le Bilan qui donne la situation patrimoniale de notre structure

Les comptes détaillés sont consultables par tous les adhérents de l'UPF74 sur simple demande.

A la suite de cette présentation nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, et à l'affectation du résultat

Les comptes annuels couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 sont caractérisés par les données suivantes :

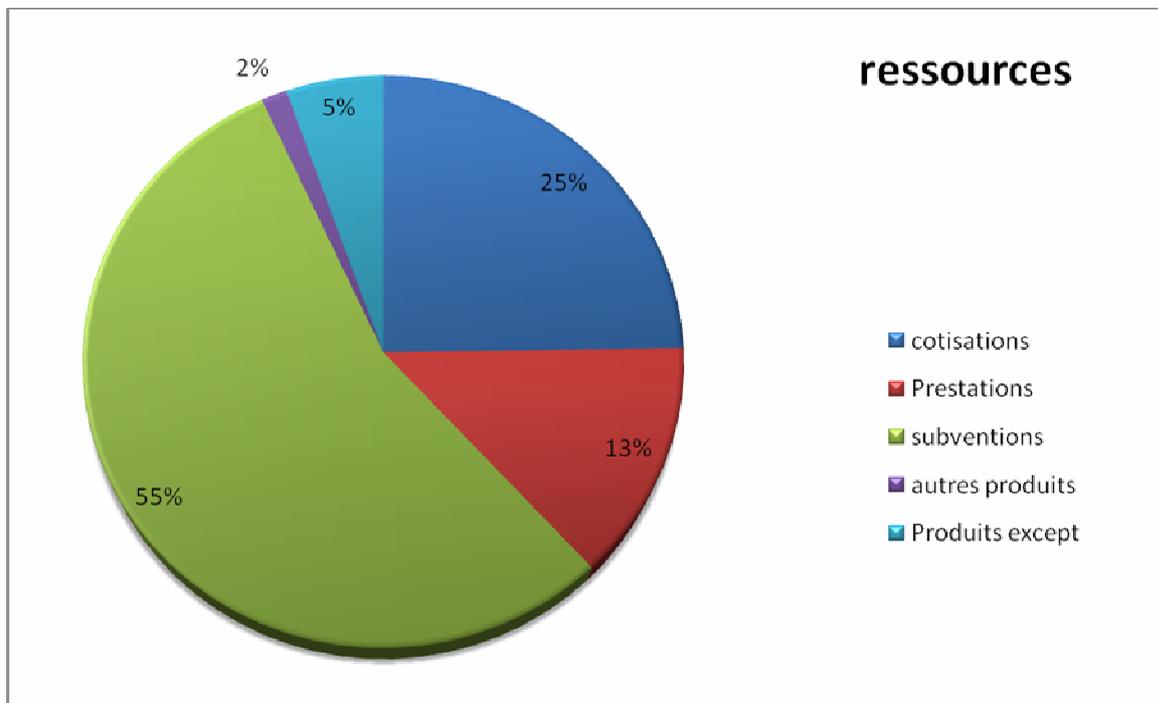
- total compte d'exploitation : **112 689 Euros**
- total du bilan : **175 715 Euros**
- résultat net comptable : **4 906 Euros**

Compte tenu, de l'activité, et du montant des ressources, notre structure n'est pas soumise à l'obligation de nommer un commissaire aux comptes ou autre obligation comptable spécifique.

Présentation du compte de résultat

RESULTAT DE L'EXERCICE 2016			
CHARGES	(€)	PRODUITS	(€)
Charges d'exploitation :		Produits d'exploitation :	
- Achats plants, petit matériel, fourniture	1 854,93	- Cotisations adhérents	27 926,67
- Charges externes	86 067,94	- Cotisations "net" UFP 74	21 596,67
- Maintenance informatique	661,71	- Forestier privé	4 860,00
- Assurances RC UFP74 + RC Forêt	1 850,46	- RC Forêt	1 470,00
- Forestier Privé abonnement	4 626,00	- Ventres diverses	15 050,81
- Prestations CRPF	53 602,37	- Subventions	62 000,00
- Mise à disposition secrétariat	8 028,55	- CSMB : fonctionnement	60 000,00
- Publicité, relations publiques, fête forêt	5 033,97	- CSMB : Fête Cruseilles	2 000,00
- Missions réceptions	2 340,80	- Autres produits de gestion courante	557,00
- Frais Postaux et télécommunications	4 643,59	- Produits financiers	583,33
- Frais Bancaires & assimilés	133,49		
- Cotisations FPF + divers	5 147,00		
- Autres charges de gestion courante	68,52		
- Dotations aux Amortissements	4 132,07		
Total I	92 123,46	Total I	106 117,81
- Charges exceptionnelles	15 659,71	Produits exceptionnels	6 099,16
		Reprise sur subvention investissement	472,22
TOTAL CHARGES	107 783,17	TOTAL PRODUITS	112 689,19
Résultat de l'exercice (profit)	4 906,02		
TOTAL GENERAL	112 689,19	TOTAL GENERAL	112 689,19

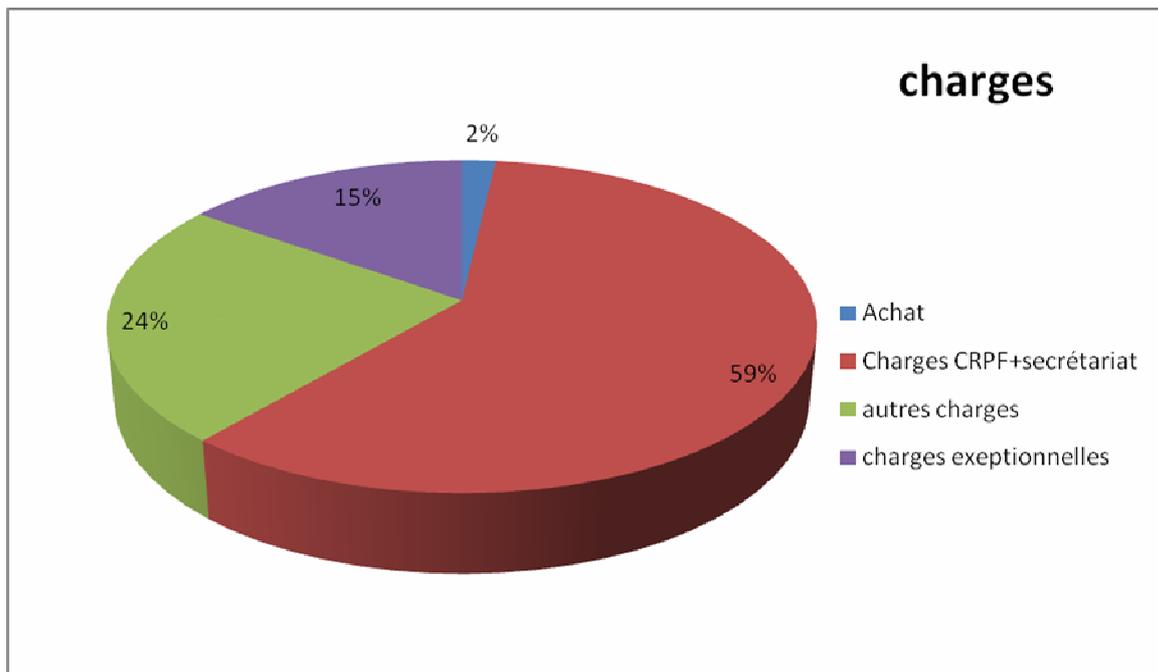
Les ressources (produits d'exploitation) pour l'année 2016 s'élèvent à 112 689 €, et sont réparties comme suit :



Les adhésions hors Forestier Privé, et RC s'élèvent pour :

- 2016 à 21 597 € avec 824 adhérents (moyenne adhésion 26,21€)
- 2015 à 19 934 € avec 722 adhérents (moyenne adhésion 27,60€)
- Soit une augmentation de 8.34 % en valeur et 14,12% en nombre d'adhérents.
- Subventions Conseil Savoie Mont-Blanc :
 - fonctionnement : 60 000 €
 - Journée forestière section SAGe : 2 000 €

Les dépenses (charges d'exploitation) pour l'année 2016 s'élèvent à 107 783 € et sont réparties comme suit :



L'essentiel des charges 2016 , provient :

- Conventions passées avec le CRPF pour la mise à disposition de techniciens forestiers (53 602 €)
- Convention passée avec l'UGS73 pour la mise à disposition du secrétariat (8 029 €) - 1/jour par semaine depuis 01/04/16

Les autres charges liées à la gestion courante de l'UPF74 et de ses sections représentent 26% des charges.

Quant aux charges exceptionnelles, il s'agit d'opérations de régularisation concernant les diagnostics sylvicoles 2013-2014-2015.

Présentation du compte de bilan

	2016			2015		2016	2015
ACTIF	brut	amort & prov	net	net	PASSIF	net	net
Actif immobilisé			-		Capitaux propres		
Immobilisations corporelles	19 322,35	6 666,09	12 656,26	10 566,33	Fonds associatifs	118 177,00	90 994,75
Immobilisations financières	152,45		152,45	152,45	RESULTAT 2016 (bénéfice)****	4 906,02	27 182,25
			-		Subvention investissement	2 027,78	
Total I	19 474,80	6 666,09	12 808,71	10 718,78	Total I	125 110,80	118 177,00
Actif circulant					Dettes :		
Créances	3 956,56		3 956,56	23 843,40	Fournisseurs	14 626,62	32 294,36
Débiteur divers (CSMB)	2 000,00		2 000,00		Avance /adhésion		48,00
Disponibilités			156 603,93	127 840,28	Autres dettes et créiteurs divers	35 977,43	12 002,96
- UFP74	142 282,06						
- Sections	14 321,87						
Total II	162 560,49	-	162 560,49	151 683,68	Total II	50 604,05	44 345,32
Charges constatées d'avance	345,65		345,65	119,86			
total III	345,65	-	345,65	119,86			
TOTAL GENERAL (I+II+III)	182 035,29	6 666,09	175 714,85	162 522,32	TOTAL GENERAL (I+II)	175 714,85	162 522,32

- Augmentation des immobilisations corporelles (achat d'un GPS) . La subvention octroyée par le CSMB d'un montant de 2 500 € pour l'acquisition de ce GPS apparait au passif diminuée de sa quote-part d'amortissement.
- La lecture du bilan fait ressortir une bonne situation financière de notre structure

Conclusions 2016

L'année 2016 se termine sur un résultat positif net de 4 906 €.

Il est proposé de reporter ce résultat sur le compte du fonds associatif qui passera ainsi de 118 177 à – 123 083 €.

L'assemblée générale devra donc procéder à un vote sur cette question.

Perspectives 2017

Pour l'année 2017 , le budget de notre structure devrait se situer aux alentours de 60 000 € , puisque les subventions qui étaient allouées à l'UFP74 pour les postes des techniciens CRPF, seraient en 2017 directement versées au CRPF.